

La Maison de Valérie a fermé ses portes

05/11/2013 05:46



L'annonce du plan social en mai avait mobilisé les salariés. - (Photo archives NR)

Avec la fermeture du site de vente sur Internet, c'est la fin de la marque La Maison de Valérie. Une centaine de salariés a été licenciée.

Environ 25 salariés à Vineuil, à peu près autant en Seine-et-Marne : voici ce qui reste de La Maison de Valérie depuis la cessation définitive d'activité commerciale, fin septembre.

La fin d'une aventure économique locale (lire par ailleurs), annoncée par un laconique faire-part sur le site Internet de vente à distance : « *Après 40 ans d'aventures, la Maison de Valérie a cessé son activité commerciale. Concernant votre suivi de commande ou le service après-vente, pas d'inquiétude, les équipes restent à votre service.* »

Des équipes sérieusement restreintes donc, puisque le plan social annoncé en mai (lire la NR du 18 mai 2013) prévoyait la suppression de 108 postes d'ici la fin 2013. « *Des suppressions de postes qui s'avèrent être pratiquement toutes des licenciements, faute d'offres de reprise au sein du groupe correspondant aux profils des gens* », regrette la secrétaire du comité d'entreprise de la Maison de Valérie. Des propos cependant contredits par le directeur général, David Almeida (lire ci-contre).

L'essentiel des départs a eu lieu fin septembre, à l'issue du mois de liquidation des stocks, bradés sur Internet. Les salariés licenciés ne sont cependant pas au chômage, mais en congé de reclassement : 11 mois pour les moins de 55 ans, 14 mois pour les 55 ans et plus, tels qu'obtenus lors de la négociation du plan social fin juin, avec la possibilité de financement de formations. « *Certains ont déjà des projets de reconversion, mais pour les plus anciens, c'est un moment réellement éprouvant.* »

repères

- > La Maison de Valérie (vente par correspondance spécialisée dans l'équipement de la maison), s'installe à Vineuil en 1973.
- > En 1991, elle devient filiale du groupe Redcats - La Redoute.
- > En 2010, un plan social supprime 126 postes. L'entreprise passe dans le giron de Conforama et du groupe sud africain Steinhoff.

la question

Comment sont pris en charge les salariés licenciés de la Maison de Valérie ?

« *Les gens sont accompagnés par la cellule de reclassement externe comme prévu, explique David Almeida, directeur général de la Maison de Valérie. Des formations longues ont déjà commencé, et certaines personnes ont déjà trouvé une solution, ce qui est plutôt positif.* » Il note que l'espace information conseil mis en place au sein de l'entreprise début juillet, a été « *très fréquenté, la majorité des gens venant plusieurs fois* ».

Selon David Almeida, « *des reclassements sont également en cours au sein du groupe* ».

La Maison de Valérie poursuit son activité de prestation de service, notamment pour Conforama, avec 56 salariés au total sur

les deux sites. Les salariés de Vineuil devraient emménager prochainement dans des locaux proches de la plateforme logistique, à La Chaussée-Saint-Victor.

Un suivi des clients

Si l'activité commerciale est terminée, le service après-vente est toujours assuré pour les clients de la Maison de Valérie, et les comptes clients accessibles sur le Net. « *On reste propriétaires de la marque et du nom de domaine, précise David Almeida, ça durera tant que des produits seront sous garantie.* »

Relation clients au 0974.750.515, ou www.lamaisondevalerie.fr

Catherine Simon

Source : La Nouvelle République du Centre <http://www.lanouvellerepublique.fr/Loir-et-Cher/Actualite/Economie-social/n/Contenus/Articles/2013/11/05/La-Maison-de-Valerie-a-ferme-ses-portes-1675315>

La maison de Valérie en cessation d'activité

Par François DESCHAMPS, 07/10/2013

Le pionnier de la vente de produits de décoration et d'ameublement par catalogue n'a pas réussi à résister à la forte concurrence amenée par le Web. La Maison de Valérie, propriété de Conforama, embauchait jusqu'alors 155 salariés.

Le site marchand spécialisé dans la décoration d'intérieur et d'ameublement, **La Maison de Valérie**, a annoncé sa fermeture définitive. *"Après 40 ans d'aventures, la Maison de Valérie a cessé son activité commerciale"*, a indiqué l'entreprise sur la page d'accueil de son site Internet. Il est néanmoins précisé, pour les clients ayant déjà passé commande : *"concernant votre suivi de commande ou le service après-vente, pas d'inquiétude, les équipes restent à votre service"*.

Pionnier de la vente à distance par catalogue, **La Maison de Valérie est depuis 2010 la propriété du groupe Conforama, et compte 155 salariés**. Confrontée à une très forte concurrence sur Internet, et la puissance de certains acteurs du physique comme Ikéa, la société n'a visiblement pas réussi à trouver les armes pour se faire une place parmi les pure players spécialisés comme Delamaison, ou les multigénéralistes comme Cdiscount ou Rueducommerce.

Interrogé par **La Nouvelle République**, la société fera prochainement l'objet d'un projet de restructuration : "Celui-ci porte sur deux volets : l'arrêt de l'activité commerciale à compter de la saison automne-hiver 2013-2014 et le recentrage sur l'activité de prestations de services Internet, a déclaré au quotidien David Almeida, directeur général de La Maison de Valérie. La mise en oeuvre de ce plan entraînerait la suppression de 108 postes et la création de 7 autres au sein de La Maison de Valérie. Cette décision s'explique pour des raisons économiques, au vu de la situation financière dégradée de l'entreprise et du climat économique. Nous avons résisté autant que possible".

<http://www.ecommercemag.fr/Breves/La-maison-de-Valerie-en-cessation-d-activite-54420.htm>

La Maison de Valérie

Un pionnier ferme ses portes

C'était l'un des pionniers de la vente à distance sur catalogue. Mais écrasée par le rouleau compresseur d'Internet, La Maison de Valérie s'écroule. La société vient de cesser son activité, mais promet d'honorer jusqu'au bout les commandes déjà passées.



Depuis quelques semaines, les internautes qui se rendent sur le site Internet de La Maison de Valérie trouvent portes closes. **La société a cessé son activité commerciale au début du mois de septembre, après 40 ans d'existence.** La Maison de Valérie fait partie des pionniers de la vente à distance sur catalogue. Mais après avoir connu le succès, la société, comme d'autres avant elle, s'est fait submerger par la vague du commerce sur Internet. Après avoir fait l'objet de plusieurs restructurations, après être passée sous la houlette du groupe Conforama en 2010, La Maison de Valérie s'est donc résolue à fermer ses portes.

Selon le groupe, les garanties seront respectées

Depuis quelques semaines, il n'est plus possible de passer commande, que ce soit par le biais du catalogue distribué dans les boîtes aux lettres ou sur son site Internet Lamaisondevalerie.fr. Les clients actuels ne sont pas abandonnés pour autant. **La société promet que toutes les commandes en cours seront bel et bien honorées** et que le service après-vente restera accessible, un numéro de téléphone est d'ailleurs toujours actif (0974 750 515). Pas de problème non plus pour la garantie : elle devrait être respectée jusqu'au bout.

À en croire les promesses de la société, cette cessation d'activité ne devrait pas avoir de conséquences néfastes pour les clients. Néanmoins, en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter [l'association locale de l'UFC-Que Choisir la plus proche de votre domicile](#) ou à mettre en garde les autres consommateurs sur notre [forum consacré à La maison de Valérie](#).

Cyril Brosset

<http://www.quechoisir.org/commerce/methode-de-vente-abus/actualite-la-maison-de-valerie-un-pionnier-ferme-ses-portes>

Pétition adressée à Thierry Guibert, PDG de Conforama : Indemnisez les salariés de La Maison de Valérie à hauteur des bénéfices du groupe!

Pétition de [les salariés de La Maison de Valérie](#)

Démultipliez votre impact

Faites que votre signature en entraîne des dizaines d'autres: partagez cette pétition et demandez à vos amis de signer.

Le groupe Steinhoff-Conforama augmente ses bénéfices de 20% (308 millions d'euros) ... et licencie 70% des salariés de la maison de Valérie !

Un nouveau PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) a été [annoncé le 16 mai 2013](#) à la maison de Valérie, filiale de Conforama (Groupe Steinhoff), spécialisée dans la vente à distance de mobilier et équipement de la maison et dirigée par David Almeida.

Ce plan social prévoit la suppression de **108 emplois** sur les 155 répartis sur les deux sites de l'entreprise (Loir-et-Cher et Seine-et-Marne).

Pour mémoire, la maison de Valérie a déjà subi un PSE en 2010 (110 postes supprimés) et a été cédée la même année à Conforama par le groupe PPR pour son expertise dans le domaine de la Vente à Distance et son savoir-faire internet.

En 2011, Conforama et ses filiales sont absorbés par le groupe Steinhoff International.

Aujourd'hui, ce géant du meuble voit son chiffre d'affaires progresser de plus de 50% et son [bénéfice semestriel](#) augmenter de 20%.

Au vu de la bonne santé financière du groupe, les salariés de la maison de Valérie demandent légitimement que les conditions de licenciement (indemnités, reclassement, suivi, accompagnement...) soient au minimum au niveau de celles obtenues lors des négociations du PSE de 2010 et à la hauteur du préjudice subi.

Apportez votre soutien, affirmez votre solidarité, donnez du poids aux salariés futurs licenciés dans leurs négociations face au Groupe Steinhoff International - Conforama!

Signez la pétition !

articles de presse :

[LesEchos.fr](#) (29 mai 2013)

[LSA](#) (24 mai 2013)

[Nouvelle République](#) (18 mai 2013)

[France 3](#) (17 mai 2013)

[Nouvelle république](#) (05 juin 2013)

[Nouvelle République](#) (07 juin 2013)

[Nouvelle République](#) (21 juin 2013)

Source : <http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/thierry-guibert-pdg-de-conforama-indemnez-les-salari%C3%A9s-de-la-maison-de-val%C3%A9rie-%C3%A0-hauteur-des-b%C3%A9n%C3%A9fices-du-groupe>